



SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 10 novembre 2020 à 19 h 30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2020-10-0043 pour émettre un certificat d'autorisation (#2020-10-0260) afin d'autoriser:

- l'aménagement d'une entrée charretière d'une largeur de 9,44 mètres en plus des bandes décoratives en pavé uni d'une largeur totale de 1,2 mètre, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, la largeur maximale de l'entrée charretière est de 7 mètres;

Cette demande est localisée 801, rue Thomas, Saint-Michel (lot 6 267 125 Cadastre du Québec), zone R-3.

Toutes personnes ou organismes intéressés peut envoyer, par courriel à greffe@mst-michel.ca, ses commentaires relativement à cette demande de dérogation, lesquels seront soumis au conseil municipal.

Fait et donné à St-Michel, ce 22^e jour du mois d'octobre 2020.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session